

PLAN DU NOUVEAU-BRUNSWICK POUR LES FAMILLES

FACILITER LE VIEILLISSEMENT EN
SANTÉ ET LE SOUTIEN AUX ÂÎNÉS

MAI 2017



**PLAN DU NOUVEAU-BRUNSWICK POUR LES FAMILLES
FACILITER LE VIEILLISSEMENT EN SANTÉ ET LE
SOUTIEN AUX AÎNÉS
MAI 2017**

Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

ISBN 978-1-4605-1741-3 (PDF : française)
ISBN 978-1-4605-1742-0 (PDF: English)

Éducation. Emplois. Familles. Écouter et obtenir des résultats.

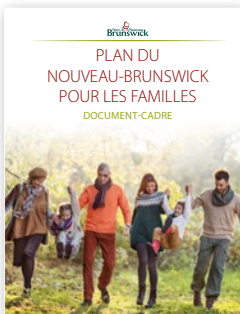
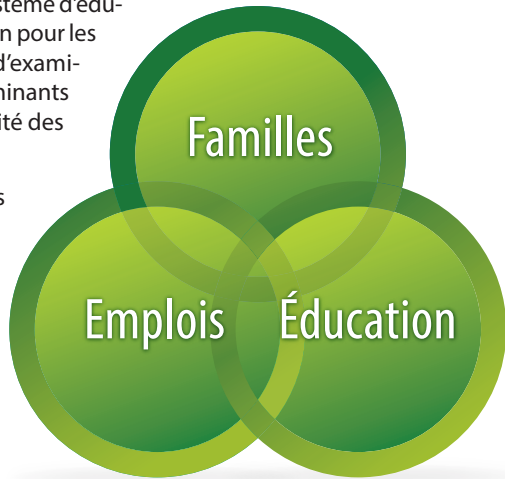
Tout comme les liens étroits qui unissent les familles de notre province, le gouvernement a relié trois plans importants qui, ensemble, amélioreront la vie de tous les Néo-Brunswickois pour les décennies à venir. Chaque plan est important en soi, mais chacun ne peut réussir sans les deux autres.

Le **Plan pour les familles du Nouveau-Brunswick** s'appuie sur les objectifs et les réalisations de notre **Plan de croissance économique** et de nos **Plans d'éducation de 10 ans**. Il va aussi de pair avec ces plans; ainsi, le gouvernement peut se pencher sur les questions importantes de façon holistique plutôt qu'en vase clos.

Pour que notre Plan de croissance économique soit réussi, il doit s'appuyer sur nos Plans d'éducation de 10 ans afin que notre main-d'œuvre soit innovatrice et bien formée. Pour prospérer, notre économie a aussi besoin des mesures de soutien social prévues dans le Plan pour les familles.

De plus, notre système d'éducation a besoin d'une économie forte pour que nos diplômés puissent trouver un emploi enrichissant ici, au Nouveau-Brunswick. Notre système d'éducation a également besoin du Plan pour les familles afin qu'il soit possible d'examiner de façon précoce les déterminants sociaux qui influencent la capacité des élèves à apprendre.

Enfin, notre Plan pour les familles a besoin d'une économie forte pour que des possibilités égales soient offertes aux femmes, aux personnes vivant dans la pauvreté et aux personnes ayant un handicap. Le Plan



pour les familles a aussi besoin d'un solide système d'éducation qui agira comme un égalisateur social.

Une approche intégrée comme celle-ci est importante, tout particulièrement quand un certain nombre d'initiatives du gouvernement touchent aux trois plans.

Par exemple, la littératie est essentielle à notre Plan de croissance économique, qui vise à conserver une main-d'œuvre instruite. La littératie est également un aspect crucial de nos Plans d'éducation de 10 ans dans le cadre duquel nous nous attendons à ce que les élèves fassent une transition en douceur entre apprendre à lire et lire pour apprendre. Pour finir, la littératie est un élément clé du Plan pour les familles, particulièrement parce qu'elle renvoie à notre capacité à sortir les gens de la pauvreté.

D'autres initiatives relient également ces plans. Par exemple, un meilleur accès à des services de garderie de qualité et abordables présente un intérêt pour la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick tout comme pour le système d'éducation, car les élèves seront ainsi plus nombreux à être mieux préparés à leur première année d'apprentissage. Et, bien sûr, l'élargissement des services de garderie va dans le même sens que différentes initiatives du Plan pour les familles, comme la réduction de l'incidence de la pauvreté dans notre province.

Votre gouvernement a jeté les bases pour que ces plans travaillent en synergie en vue d'atteindre nos objectifs communs. Nous obtenons les meilleurs résultats lorsque nous travaillons ensemble et créons des plans intégrés axés sur ce qui compte le plus pour les Néo-Brunswickois et leur famille.

Ces trois plans vont de pair et créent une vision unifiée qui guidera votre gouvernement dans l'obtention de résultats basés sur les priorités que vous avez partagées avec nous.

Nos efforts collectifs permettront de faire du Nouveau-Brunswick le meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille.

Le Plan du Nouveau-Brunswick pour les familles

Il est évident que les conditions socioéconomiques des gens influent considérablement sur leur santé et vice versa. Le *Plan du Nouveau-Brunswick pour les familles* part du principe qu'un système intégré de soins de santé et d'aide sociale permet aux populations vulnérables de mener une vie autonome, saine et productive.

L'intégration des soins peut être particulièrement avantageuse pour les segments vulnérables de la société qui ont de la difficulté à avoir accès aux soins en raison de leur isolement social ou d'autres obstacles. Ces segments peuvent comprendre les groupes défavorisés, les personnes aux prises avec une maladie chronique et les personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Le Plan pour les familles reconnaît également que la santé va au-delà des soins de santé et que tous les partenaires doivent travailler ensemble pour aborder les déterminants sociaux, économiques et environnementaux de la santé. Le fait d'agir sur ces facteurs renforce les

collectivités et profite à la société – la bonne santé importe à chaque personne, famille et collectivité et elle est essentielle au développement économique et social.

Le Plan pour les familles fait partie d'une approche intégrée pour aider à améliorer la vie des Néo-Brunswickois, et chacun de ses piliers fonctionne en synergie avec les autres de sorte à offrir une vision commune pour l'élaboration des programmes et la prestation des services. Les soins de compassion et les soins offerts dans la collectivité et à domicile, par exemple, sont des éléments importants du vieillissement en bonne santé et du soutien à apporter aux aînés. Le mieux-être joue aussi un rôle crucial dans la prise en charge et la prévention des maladies.

Par ailleurs, la sécurité alimentaire et la disponibilité d'aliments sains, de même que le logement abordable et le transport, ont des répercussions profondes sur le mieux-être. Les efforts visant un salaire égal pour un travail de valeur égale et la promotion de l'inclusivité sur le marché du travail sont essentiels pour réduire les obstacles qui empêchent les gens de participer pleinement à la vie communautaire. La lutte pour l'égalité des genres est indispensable à tous les aspects d'une société saine, allant de la réduction de la pauvreté à la promotion de la santé et du mieux-être de toutes les personnes.

Chaque pilier constitue un point de départ pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de stratégies efficaces. Pour garantir le succès de chacun, une approche globale sera adoptée à l'intérieur de chaque secteur et dans l'ensemble des secteurs. Les intervenants auront aussi des possibilités de prendre des mesures coordonnées à différents niveaux d'influence, et ce, de façons variées.

Les sept piliers du Plan pour les familles

- 1 Améliorer l'accès aux soins primaires et aux soins de courte durée
- 2 Promouvoir le mieux-être
- 3 Soutenir les personnes ayant des dépendances et des problèmes de santé mentale
- 4 Faciliter le vieillissement en santé et le soutien aux aînés
- 5 Faire progresser l'égalité des femmes
- 6 Réduire la pauvreté
- 7 Fournir un soutien aux personnes ayant un handicap

Introduction

Alors que le Plan pour les familles s'appuie sur les objectifs et les réalisations du Plan de croissance économique et des Plans d'éducation de 10 ans, il s'inspire également des initiatives et des stratégies existantes du gouvernement, telles que la stratégie D'abord chez soi, la Stratégie sur le vieillissement, la Stratégie du mieux-être, le Plan provincial de la santé et le Plan d'inclusion économique et sociale.

Faciliter le vieillissement en santé et le soutien aux aînés est une combinaison des efforts entrepris dans ces domaines. Il est fondé sur des initiatives actuelles, des engagements continus ainsi que les commentaires des intervenants. De plus, il détermine les buts et les mesures qui permettront de relever les défis posés par une population vieillissante et

d'exploiter les possibilités de changement positif en vue d'améliorer la qualité de vie des aînés. Il est axé sur un vieillissement actif et sain et des soins à domicile et communautaires intégrés dans l'ensemble des secteurs et services.

Les buts et les mesures de ce plan aideront les aînés à maintenir leur état de santé et à conserver leur indépendance en transformant les systèmes de santé et d'aide sociale en un continuum intégré de soins qui est plus durable et qui répond à leurs besoins. Pour ce faire, le plan propose des initiatives axées sur la personne et fondées sur la communauté qui mettent l'accent sur la prévention, le mieux-être et les soins de longue durée dans des environnements inclusifs et adaptés aux aînés.

Faciliter le vieillissement en santé et le soutien aux aînés est également soutenu par les initiatives de l'Unité d'exécution des priorités relatives à la famille. Les unités d'exécution des priorités sont chargées de coordonner les initiatives interministérielles dans le but de réduire sensiblement la réflexion cloisonnée et d'améliorer l'accès à des services et à des programmes de qualité. Trois initiatives particulières ont des retombées globales positives sur le vieillissement sain et le soutien des aînés.

- Mise en œuvre de mesures visant à appuyer la stratégie D'abord chez soi et la stratégie sur le vieillissement afin d'améliorer l'accès aux soutiens communautaires et à domicile, à encourager une meilleure intégration des services de santé et d'aide sociale et à mettre l'accent sur la prévention et le bien-être.
- Amélioration des évaluations des soins de longue durée pour s'assurer que les aînés sont évalués de manière efficace et en temps opportun.
- Amélioration des évaluations de placement des clients en établissement pour s'assurer que les options de placement répondent aux besoins de plus en plus complexes des aînés.

Ces initiatives préparent le terrain pour un plan d'action solide portant sur les domaines d'intervention décrits dans les pages qui suivent.

Domaines d'intervention

Le Nouveau-Brunswick compte la proportion la plus élevée d'aînés au Canada, et ce pourcentage augmentera au cours des années à venir. Même si cette situation est problématique pour le système, une possibilité s'offre aussi à nous de fournir des services de soins de longue durée plus efficaces et durables qui amélioreront la qualité de vie de tous les aînés de la province.

Les aînés veulent rester indépendants, de préférence à leur domicile ou dans leur communauté, et ils ont besoin d'un soutien adéquat à cet effet. L'accès à un large éventail de mesures de soutien à domicile et de services de santé à domicile de même qu'à des options de soins spécialisés aidera les aînés à demeurer plus indépendants et à bénéficier d'un meilleur appui pour la prise en charge des maladies chroniques.

Les domaines d'intervention présentés ci-dessous seront également appuyés par les recommandations formulées dans la *Stratégie sur le vieillissement pour le Nouveau-Brunswick* telle qu'elle a été présentée par le Conseil sur le vieillissement.

Se concentrer sur un vieillissement actif et en santé accordant une attention particulière à la prévention et au mieux-être au sein d'un environnement communautaire inclusif et ami des aînés. Le bien-être est un élément clé du vieillissement sain, qui suppose de pratiquer une activité physique, d'adopter une bonne hygiène alimentaire et un état d'esprit encourageant la bonne santé mentale et spirituelle, l'interaction sociale, le bénévolat ainsi que l'engagement communautaire. La prise en charge du bien-être est seulement possible avec l'appui de tous les partenaires dans la promotion d'une vie saine et d'initiatives encourageant les aînés à vieillir activement et à maintenir leur indépendance le plus longtemps possible. Les communautés amies des aînés jouent un rôle déterminant pour offrir une bonne qualité de vie au sein d'un environnement physique et social qui respecte la diversité et qui vise à aider les aînés à vivre en sécurité, à rester en bonne santé et à demeurer actifs.

Mesures

- Maintien du soutien des initiatives de la *Stratégie du mieux-être* qui donnent priorité à une vie saine, en mettant l'accent sur les aînés, et ce, afin d'améliorer leur santé et leur qualité de vie.
- Mise en œuvre de l'initiative *Reconnaissance des communautés amies des aînés du Nouveau-Brunswick* pour encourager les communautés et les municipalités à prendre des mesures durables sur l'adaptation aux aînés, notamment au moyen de l'élaboration de politiques, de services et de structures qui visent à promouvoir le vieillissement sain et le mieux-être.
- Promouvoir la campagne de marketing social *Joignez le mouvement du mieux-être* pour encourager une vie saine et des efforts communautaires, et ce, afin de créer des environnements favorables au mieux-être.

Améliorer l'accès aux mesures de soutien à domicile et communautaires selon le point de vue de la personne et au moyen d'un modèle de soins coordonnés. Il faut améliorer les services de soutien à domicile et les options de soins communautaires pour mieux répondre aux besoins des aînés. L'accès à de telles mesures de soutien aide les aînés à



rester en bonne santé et à conserver leur indépendance tout au long d'un continuum de soins intégrés qui est plus durable et ciblé et qui tient compte des différences de valeurs, de cultures, de croyances religieuses, de conditions sociales et de choix de vie. Lorsque tous les fournisseurs de services adoptent une approche des soins axée sur la personne, les aînés et leur famille participent plus à la détermination de leurs besoins en services.

Mesures

- Mise en œuvre de l'initiative Évaluation de la santé, du mieux-être et de la sécurité des logements des aînés pour proposer aux aînés et leurs proches aidants des consultations à domicile visant à fournir des renseignements sur le mieux-être et les services de santé et d'aide sociale qui permettront de créer des environnements familiaux sains et sécurisés.
- Promotion de l'utilisation de la technologie pour permettre aux proches aidants et aux familles de surveiller la santé de l'aîné et de prendre des mesures préventives afin d'éviter de nombreuses complications qui pourraient contribuer à la détérioration de la santé et à l'hospitalisation.
- Mise en œuvre d'une initiative de soins communautaires destinée aux personnes atteintes de démence pour offrir des services de santé essentiels en matière de traitement de cette maladie dans la communauté en collaborant avec des partenaires communautaires tels que les gériatres, les autres professionnels de la santé, la Société Alzheimer et les autres fournisseurs de services.

Fournir un système réceptif et intégré qui est accessible, qui identifie et comble les écarts entre les services de santé et les services sociaux, et qui est centré sur la réadaptation et la revalidation. Nous élargirons, en comblant l'écart entre les soins à domicile et les soins en établissement, la gamme de services accessibles, et nous tirerons mieux parti des ressources communautaires existantes et répondrons à des besoins variés, ce qui permettra aux aînés de mieux circuler entre les services de santé et les services sociaux. Une intégration efficace de la prestation des services incorpore les soins primaires et les soins de courte et longue durée, de même que l'accès à des services améliorés de réadaptation et de revalidation opportuns à domicile ou dans la collectivité. Introduire des services de soins de santé supplémentaires dans les communautés permettra d'aider les aînés et leur famille à faire des choix dans ce domaine.

Mesures

- Établissement d'attentes claires et cohérentes pour la prise en charge des aînés dans les foyers de soins et les foyers de soins spéciaux et pour ceux recevant des soins à domicile en examinant les politiques et les lois actuelles.
- Soutien des aînés pour la dispense de soins à leur domicile plutôt que dans les hôpitaux et les foyers de soins en créant des projets pilotes de soins collaboratifs destinés aux aînés.
- Promotion de l'initiative *Réadaptation et revalidation rapide* pour accroître le nombre de personnes recevant des services de réadaptation intensive qui leur permettront de se remettre d'une maladie ou d'une blessure et de retourner chez eux plus rapidement à la suite d'un séjour à l'hôpital ou en prévention de celui-ci.

- Élaboration et mise en œuvre d'un nouveau Plan de rénovation et de remplacement des foyers de soins qui réglera le problème des infrastructures vieillissantes et qui répondra au besoin en lits supplémentaires.

Faciliter l'accès aux mesures de soutien et aux soins appropriés pour permettre un vieillissement en santé. Pour aider les aînés à améliorer leur qualité de vie, il est important de s'assurer qu'ils sont en mesure d'accéder facilement aux services qui leur sont offerts et qu'ils peuvent aisément s'y orienter. Les communautés jouent aussi un rôle important dans le respect des besoins des aînés et peuvent contribuer à influencer leur environnement social en encourageant des liens qui ont des répercussions positives sur leur bien-être physique et mental. Il est tout aussi important de fournir un soutien efficace aux proches aidants qui dispensent des soins à leurs êtres chers. Les proches aidants doivent savoir vers qui se tourner lorsqu'ils demandent des renseignements relatifs aux besoins des aînés.

Mesures

- Étude des options visant à aider les aînés à conserver leur indépendance et des mesures incitatives pour les personnes qui prennent soin d'un membre de leur famille.
- Mise en œuvre de ressources pour aider les aînés à accéder aux mesures de soutien et aux services qui leur sont offerts ainsi qu'à les faire connaître.
- Amélioration du processus d'évaluation des soins de longue durée pour le rendre plus opportun et facile d'utilisation.
- Poursuite de la collaboration avec les partenaires afin de créer plus de centres de jour pour adultes.

Conclusion

Les aînés veulent être considérés comme des membres utiles et précieux de la société. Ils veulent avoir la possibilité de transmettre leurs connaissances, leurs compétences et leur sagesse tout en vivant dans des communautés qui leur sont adaptées et qui tiennent compte de leurs besoins. L'exécution des buts et des mesures que nous avons décrits dans le présent plan visera à *Faciliter le vieillissement en santé et le soutien aux aînés*, ainsi que tous les autres piliers du Plan pour les familles, puisqu'ils vont de pair afin de maximiser nos résultats et nos possibilités.

Faciliter le vieillissement en santé et le soutien aux aînés cherche à s'assurer que les aînés peuvent vivre de manière indépendante aussi longtemps que possible dans des environnements physiques accessibles tout en pouvant bénéficier de services communautaires. Il défend également une culture de soutien centrée sur la personne qui vise à s'assurer que les aînés bénéficient de ce dont ils ont besoin dans le lieu et au moment où ils le souhaitent. Par ailleurs, il contribue à améliorer la manière dont les aînés reçoivent des soins et du soutien, et ce, afin de leur permettre de considérer le vieillissement comme une expérience positive.